Nations Unies E/CN.7/2010/20

Conseil économique et social

1er novembre 2010
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants
Reprise de la cinquante-troisième session
Vienne, 2 décembre 2010
Point 5 de l'ordre du jour
Amélioration de la collecte, de la communication et de l'analyse de données pour suivre l'application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue

Questionnaire destiné aux rapports annuels: Deuxième partie. Approche globale de la réduction de la demande de drogues*

Note du Secrétariat

Conformément à la résolution 52/12 de la Commission des stupéfiants, le groupe d'experts sur la collecte de données s'est réuni à Vienne, du 12 au 15 janvier 2010, pour examiner les outils de collecte de données et les procédures de collecte, de compilation, d'analyse et de communication de données actuels. Conformément à la décision 53/2 de la Commission, le Secrétariat a établi une version révisée du projet de questionnaire destiné aux rapports annuels. Le groupe d'experts a tenu une réunion à Vienne, du 11 au 13 octobre 2010, pour finaliser ce questionnaire afin que la Commission puisse l'adopter à la reprise de sa cinquante-troisième session. Le Secrétariat communique ci-joint la deuxième partie du questionnaire; les première, troisième et quatrième parties font l'objet de documents distincts (E/CN.7/2010/19, E/CN.7/2010/21 et E/CN.7/2010/22).

* Le présent document a été soumis après la date prévue par la règle des 10 semaines car la réunion du groupe d'experts sur la collecte de données s'est tenue du 11 au 13 octobre 2010.

V.10-57487 (F)

Merci de recycler

Questionnaire destiné aux rapports annuels

Deuxième partie – Approche globale de la réduction de la demande de drogues

1) a) Votre pays a-t-il une stratégie nationale de réduction de la demande de drogues?

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative:

b) Veuillez indiquer la période couverte par la stratégie (Déclaration politique sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue[1], par. 21, et Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue[2], par. 4 c) et 20 d)):

_____

c) Existe-t-il un budget spécial pour financer la stratégie de lutte contre la drogue?

☐ Oui

☐ Non

d) Les domaines suivants sont-ils couverts par la stratégie? (Déclaration politique, par. 21, et Plan d'action, par. 8 b) et c) et 20 a))

Prévention[3]	☐ Oui	☐ Non
Services de traitement de troubles liés aux drogues[4]	☐ Oui	☐ Non

[1] A/64/92-E/2009/28, sect. II.A.

[2] Ibid.

[3] Le terme "prévention" s'entend d'interventions visant à prévenir ou à retarder la première prise de drogues et le passage de l'usage occasionnel à un usage plus régulier (*Rapport de l'Organe international de contrôle des drogues pour 2009* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.10.XI.1)); les interventions des services de détection et de répression visant à faire cesser la production et le trafic de drogues ne devraient pas être signalées ici. Par "intervention précoce" on désigne les interventions visant à cerner un problème de drogue réel et potentiel et à inciter un individu à y réagir (Organisation mondiale de la Santé (OMS)).

[4] Les "services de traitement de troubles liés aux drogues" font partie des réponses cliniques aux troubles liés aux substances psychoactives. Ces services visent à faire cesser ou à réduire les effets d'intoxications aiguës, à maîtriser les symptômes de sevrage au cours de thérapies de désintoxication, à prévenir les rechutes et à traiter des symptômes psychologiques et comportementaux à long terme. Les "troubles liés aux substances psychoactives" comprennent l'abus et la dépendance, ainsi que l'intoxication, le sevrage et différents états mentaux comme la démence, les psychoses, l'anxiété, les troubles d'humeur, etc., qu'une substance (licite ou illicite) suscite lorsqu'elle est utilisée (voir *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*).

Réhabilitation et réintégration sociale[5]	☐ Oui	☐ Non
Services pour prévenir les conséquences sanitaires et sociales de l'usage de drogues[6]	☐ Oui	☐ Non
Surveillance de l'usage de drogues et recherche[7]	☐ Oui	☐ Non

e) Les secteurs indiqués ci-dessous participent-ils à l'application de la stratégie nationale de réduction de la demande? (Déclaration politique, par. 20, et Plan d'action, par. 4 b))

Santé	☐ Oui	☐ Non
Affaires sociales	☐ Oui	☐ Non
Éducation	☐ Oui	☐ Non
Détection et répression	☐ Oui	☐ Non
Justice[8]	☐ Oui	☐ Non
Secteur privé	☐ Oui	☐ Non
Organisations non gouvernementales	☐ Oui	☐ Non
Travail et emploi	☐ Oui	☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

f) Votre pays a-t-il une entité centrale chargée de coordonner la mise en œuvre du volet réduction de la demande de drogues de la stratégie nationale en matière de drogues?

☐ Oui

☐ Non

---

[5] L'expression "réhabilitation et réintégration sociale" désigne le processus visant à faire en sorte que les individus ayant un problème lié aux drogues atteignent un état optimal de santé, de fonctionnement psychologique, de bien-être social et d'intégration dans la collectivité (OMS).

[6] Les "services pour prévenir les conséquences sanitaires et sociales de l'usage de drogues" visent à éliminer ou à réduire les dangers liés à l'usage de drogues, y compris les troubles physiques et mentaux et les problèmes sociaux et de sécurité. Ils comprennent les actions de sensibilisation qui proposent sans condition: des mesures propres à prévenir les infections et à garantir une assistance sociale directe; des moyens de gagner sa vie; et un minimum d'hygiène.

[7] L'expression "surveillance de l'usage de drogues" s'entend de la collecte régulière de données sur l'ampleur, les caractéristiques et les tendances de l'usage illicite de drogues et les conséquences sanitaires et sociales de cet usage. L'expression "recherche sur l'usage de drogues" désigne les enquêtes scientifiques visant à déterminer l'ampleur, les caractéristiques et les tendances de l'usage illicite de drogues et des conséquences sanitaires et sociales de cet usage et/ou à analyser le mode d'exécution et l'efficacité, notamment par rapport à leur prix, des actions menées pour réduire la demande de drogues.

[8] Le terme "justice" doit s'entendre dans le sens le plus large. Ce secteur peut éventuellement inclure d'autres branches de l'administration.

g) Si la réponse à l'alinéa f) est affirmative, veuillez indiquer si les secteurs ci-après sont inclus dans les travaux de l'organe de coordination:

Santé	☐ Oui	☐ Non
Affaires sociales	☐ Oui	☐ Non
Éducation	☐ Oui	☐ Non
Détection et répression	☐ Oui	☐ Non
Justice	☐ Oui	☐ Non
Secteur privé	☐ Oui	☐ Non
Organisations non gouvernementales	☐ Oui	☐ Non
Travail et emploi	☐ Oui	☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

2. Comment décririez-vous l'évolution du budget alloué aux programmes de prévention au cours de l'année considérée par rapport à l'année précédente[9]? (Déclaration politique, par. 21, et Plan d'action, par. 2 a))

☐ Augmentation

☐ Stable

☐ Diminution

☐ Inconnue

3. Comment décririez-vous l'évolution du budget alloué aux programmes de prévention au cours de l'année considérée par rapport à l'année précédente[9]?

☐ Augmentation

☐ Stable

☐ Diminution

☐ Inconnue

[9] "Augmentation" – variation estimée positive de 5 % ou plus; "stable" – variation estimée se situant entre moins 5 % et plus 5 %; "diminution" – variation estimée négative de 5 % et plus.

Prévention et intervention précoce

4. Veuillez indiquer si une quelconque des activités de prévention visées dans le tableau ci-après a été menée au cours de l'année considérée. Dans l'affirmative, veuillez préciser si elle visait la population générale ou des groupes à risque (Déclaration politique, par. 21 à 23, et Plan d'action, par. 2 a), 4 e) à g), 13 et 14 a) et b)).

Activité	*Population générale*		*Groupes à risque*		*(Préciser)*
	Oui	*Non*	*Oui*	*Non*	
Education sur les drogues fondée sur l'acquisition de compétences utiles pour la vie[10]					
Formation pour l'acquisition de compétences familiales et parentales[11] (identifier le groupe cible en fonction de l'âge des enfants dont les parents bénéficient d'une formation)					
Programmes de prévention sur le lieu de travail[12]					
Activités alternatives (sport, théâtre, musique, etc.)[13]					
Formation professionnelle et appui à la promotion d'activités génératrices de revenus[14]					
Campagnes médiatiques (par exemple dans la presse, à la radio, à la télévision, sur Internet et par la téléphonie mobile)[15]					

[10] L'expression "éducation sur les drogues fondée sur l'acquisition de compétences utiles pour la vie" s'entend d'une série de sessions interactives organisées en milieu scolaire pour fournir aux élèves les informations et les compétences personnelles et sociales nécessaires pour éviter ou retarder la première prise de drogues illicites (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC)).

[11] L'expression "formation pour l'acquisition de compétences familiales et parentales" s'entend d'une série de sessions interactives ciblant les parents et leurs enfants et visant à resserrer les liens au sein de la famille et à en améliorer le fonctionnement afin de prévenir ou de retarder la première prise de drogues illicites (UNODC, 2009).

[12] "Programmes de prévention sur le lieu de travail" – programme d'envergure mis en œuvre sur le lieu de travail pour promouvoir la santé des employés en prévenant l'abus de substances psychoactives et en prêtant assistance aux employés qui ont des problèmes de toxicodépendance (UNODC).

[13] Les "activités alternatives (sport, théâtre, musique, etc.)" sont l'occasion d'associer, pendant un certain laps de temps, les jeunes à des activités structurelles de loisirs qui comprennent un volet promotion de la santé.

[14] L'expression "formation professionnelle et appui à la promotion d'activités génératrices de revenus" s'entend d'actions visant à offrir aux participants les compétences et occasions nécessaires pour exercer un emploi utile et subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

[15] L'expression "campagne médiatique" s'entend d'activités concertées visant à susciter une sensibilisation à l'usage de drogues, à la toxicodépendance, à la prévention et au traitement de l'usage de drogues, ainsi qu'aux moyens de prévenir les conséquences sanitaires et sociales de l'usage de drogues, en faisant appel à des messages diffusés par de multiples moyens d'information.

Activité	*Population générale*		*Groupes à risque*		*(Préciser)*
	Oui	*Non*	*Oui*	*Non*	
Diffusion d'informations sur le danger des drogues[16]					
Dépistage et interventions brèves[17]					

5. Selon vos estimations, quelle est la couverture[18] des activités de prévention ci-après qui ont été menées dans votre pays au cours de l'année considérée?

Activité	*Couverture*	*Veuillez préciser comment votre pays définit le niveau de couverture*
Éducation sur les drogues fondée sur l'acquisition de compétences utiles pour la vie	☐ Nulle ☐ Partielle ☐ Étendue ☐ Complète ☐ Inconnue	
Formation pour l'acquisition de compétences familiales et parentales	☐ Nulle ☐ Partielle ☐ Étendue ☐ Complète ☐ Inconnue	
Programmes de prévention sur le lieu de travail	☐ Nulle ☐ Partielle ☐ Étendue ☐ Complète ☐ Inconnue	
Activités alternatives (sport, théâtre, musique, etc.)	☐ Nulle ☐ Partielle ☐ Étendue ☐ Complète ☐ Inconnue	

[16] L'activité de "diffusion d'informations sur le danger des drogues" consiste à diffuser des informations sur le danger de l'usage de drogues illicites et à provoquer une prise de conscience en recourant à des moyens (tels que des rassemblements) autres que la presse, la radio, la télévision et Internet.

[17] Au moyen d'un "dépistage" on s'efforce de détecter des problèmes de santé ou des facteurs de risque à un stade précoce avant qu'ils ne provoquent des affections graves ou d'autres problèmes (OMS). L'expression "intervention brève" s'entend d'une thérapie structurée de courte durée qui vise à aider un individu à cesser de consommer une substance psychoactive ou à en réduire la consommation ou à maîtriser d'autres problèmes existentiels (OMS).

[18] Le terme "couverture" indique la mesure dans laquelle une intervention parvient jusqu'à la population cible, c'est-à-dire la proportion de la population qui bénéficie effectivement d'une intervention dont elle a besoin.

Formation professionnelle et appui à la promotion d'activités génératrices de revenus	☐ Nulle ☐ Partielle ☐ Étendue ☐ Complète ☐ Inconnue
Campagnes médiatiques	☐ Nulle ☐ Partielle ☐ Étendue ☐ Complète ☐ Inconnue
Diffusion d'informations sur le danger des drogues	☐ Nulle ☐ Partielle ☐ Étendue ☐ Complète ☐ Inconnue
Dépistage et interventions brèves	☐ Nulle ☐ Partielle ☐ Étendue ☐ Complète ☐ Inconnue

6. Veuillez indiquer dans le tableau ci-après si une évaluation des activités de prévention menées au cours de l'année considérée a été réalisée. Dans l'affirmative, veuillez indiquer s'il s'agissait d'une évaluation de processus[19], de résultats[20] ou d'impact[21] (Plan d'action, par. 8 a) et b)).

---

[19] Dans une évaluation de processus du mode de réalisation d'une intervention de prévention, on analyse si cette intervention a eu lieu et comment elle s'est déroulée, si sa conception était bonne et si elle a touché le groupe cible visé. L'évaluation porte également sur la qualité de l'intervention. Par exemple, l'évaluation de processus de la formation aux compétences familiales porte sur le nombre de sessions organisées, le nombre et les caractéristiques des participants, ainsi que sur la réaction des participants.

[20] L'évaluation de résultats analyse les effets de l'intervention et si elle a réellement permis d'atteindre les objectifs visés. Par exemple, l'évaluation des programmes d'acquisition des compétences familiales et parentales détermine le nombre de familles ayant adopté et pratiquant les compétences enseignées.

[21] L'évaluation d'impact s'intéresse aux résultats finaux de l'intervention. En ce qui concerne, par exemple, la formation aux compétences familiales, elle cherche à déterminer si les enfants des familles pratiquant les compétences acquises risquent moins de consommer des drogues et si l'incidence de l'usage de drogues baisse.

Activité	*Une évaluation a-t-elle été effectuée?*	*Dans l'affirmative, s'agissait-il d'une évaluation de processus ou d'une évaluation de résultats/d'impact?*
Éducation sur les drogues fondée sur l'acquisition de compétences utiles pour la vie	☐ Oui ☐ Non	☐ Processus ☐ Résultats ☐ Impact
Formation pour l'acquisition de compétences familiales et parentales	☐ Oui ☐ Non	☐ Processus ☐ Résultats ☐ Impact
Programmes de prévention sur le lieu de travail	☐ Oui ☐ Non	☐ Processus ☐ Résultats ☐ Impact
Activités alternatives (sport, théâtre, musique, etc.)	☐ Oui ☐ Non	☐ Processus ☐ Résultats ☐ Impact
Formation professionnelle et appui à la promotion d'activités génératrices de revenus	☐ Oui ☐ Non	☐ Processus ☐ Résultats ☐ Impact
Campagnes médiatiques	☐ Oui ☐ Non	☐ Processus ☐ Impact ☐ Impact
Diffusion d'informations sur le danger des drogues	☐ Oui ☐ Non	☐ Processus ☐ Résultats ☐ Impact
Dépistage et interventions brèves	☐ Oui ☐ Non	☐ Processus ☐ Résultats ☐ Impact

7. Les programmes scolaires de votre pays comprennent-ils des éléments sur la prévention de l'usage de drogues? (Déclaration politique, par. 23, et Plan d'action, par. 4 f))

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez dans la mesure du possible en fournir le texte dans l'une des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

8. Les politiques de prévention prévoient-elles des interventions sur le lieu de travail? (Déclaration politique, par. 23, et Plan d'action, par. 4 f))

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez dans la mesure du possible en fournir le texte dans l'une des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

Quelles sont les sources des renseignements fournis dans la section sur la prévention?

Traitement*

9. Disposez-vous d'une estimation du nombre de personnes ayant besoin d'un traitement pour toxicomanie?

☐ Oui

☐ Non

a) Dans l'affirmative, veuillez fournir l'estimation: _____

b) Dans l'affirmative, veuillez indiquer la source de cette estimation: _____

c) i) Dans votre pays, existe-t-il des possibilités de traitement résidentiel pour toxicomanie[22]?

☐ Oui

☐ Non

ii) Dans votre pays, existe-t-il des possibilités de traitement ambulatoire pour toxicomanie[23]?

☐ Oui

☐ Non

---

* Déclaration politique, par. 21, et Plan d'action, par. 2 a); 4 e), h) et j); 6 b); 10 a); et 16 a) et b).

[22] L'expression "traitement résidentiel pour toxicomanie" s'entend des services de traitement proposés à des patients qui se trouvent pour plus d'un jour dans un centre sanitaire, un centre de traitement spécialisé ou un autre établissement (d'après la définition du National Institute on Drug Abuse (NIDA)).

[23] L'expression "traitement ambulatoire pour toxicomanie" s'entend de services de traitement proposés à des patients qui se rendent régulièrement dans un centre sanitaire ou centre de traitement spécialisé, sans y rester pour la nuit (d'après la définition du National Institute on Drug Abuse).

d) i) À la fin de l'année considérée, quelle était, dans votre pays, la proportion (le pourcentage) des moyens (lits) de traitement pour toxicomanie relevant d'un établissement?

_____

ii) À la fin de l'année considérée, quelle était, dans votre pays, la proportion (le pourcentage) des moyens (plages horaires) de traitement pour toxicomanie réservés aux patients ambulatoires?

_____

e) Dans les cas appropriés, votre pays propose-t-il un traitement pour les délinquants toxicomanes comme mesure de substitution aux sanctions ou à la peine? (Plan d'action, par. 16 a))

☐ Oui

☐ Non

f) i) Votre pays dispose-t-il de normes et principes directeurs écrits et approuvés pour le traitement pour toxicomanie?

☐ Oui

☐ Non

ii) Votre pays dispose-t-il de règlements et procédures d'agrément écrits et approuvés pour le traitement pour toxicomanie?

☐ Oui

☐ Non

10. Veuillez indiquer dans le tableau ci-après la couverture des services liés au traitement proposés dans le pays, au cours de l'année considérée, notamment en milieu carcéral, à titre d'estimation générale (indiquer si la couverture est "faible", "moyenne" ou "élevée").

	Services/interventions dans la population générale				*Services/interventions en milieu carcéral*			
	Disponibilité	Couverture[a]			Disponibilité	Couverture[a]		
Type de service	Oui ou non	Faible	Moyenne	Elevée	Oui ou non	Faible	Moyenne	Elevée
Dépistage et interventions brèves[b]								
Désintoxication[c]								
Symptomatique								
Sevrage progressif								
Thérapie d'entretien aux opioïdes[d]								
Thérapie aux antagonistes opioïdes[e]								
Planification de traitement[f]								
Accompagnement psychologique[g]								
Thérapie comportementale cognitive[h]								
Entretien de motivation[i]								

	Services/interventions dans la population générale				*Services/interventions en milieu carcéral*			
	Disponibilité	Couverture[a]			Disponibilité	Couverture[a]		
Type de service	Oui ou non	Faible	Moyenne	Elevée	Oui ou non	Faible	Moyenne	Elevée
Gestion des urgences[j]								
Associations d'entraide[k]								
Assistance sociale[l]								
Réadaptation et postcure[m]								
Formation professionnelle et appui à la promotion d'activités génératrices de revenus[n]								
Activités de sensibilisation au risque que représente l'usage de drogues[o]								
Traitement de la comorbidité								
Autre (veuillez préciser)								
_____								
_____								

[a] Le terme "couverture" désigne la mesure dans laquelle une intervention parvient à la population cible, c'est-à-dire la proportion de la population cible qui bénéficie réellement d'une intervention dont elle a besoin.

[b] Le "dépistage" vise à détecter des problèmes de santé ou des facteurs de risque à un stade précoce avant qu'ils ne provoquent des affections graves ou d'autres problèmes (OMS). Le terme "intervention brève" s'entend d'une thérapie structurée de courte durée qui vise à aider un individu à cesser ou à réduire l'usage d'une substance psychoactive ou à régler d'autres problèmes existentiels (OMS).

[c] Le terme "désintoxication" désigne un processus qui est exécuté d'une manière sûre et efficace, pour éliminer autant que possible les symptômes de sevrage qui apparaissent quand on a cessé de prendre des drogues (OMS).

[d] On entend par "thérapie d'entretien aux opioïdes" l'administration régulière d'un agoniste opioïde à action longue pour stabiliser le patient sans recourir à un schéma posologique dégressif. S'agissant de la thérapie d'entretien aux opioïdes, la couverture est considérée "faible" lorsqu'elle est égale ou inférieure à 20 %, "moyenne" lorsqu'elle est comprise entre 20 et 40 % et "élevée" quand elle dépasse 40 % (*OMS, UNODC, ONUSIDA Guide technique destiné aux pays pour la définition des objectifs nationaux pour l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH/sida* (OMS, Genève, 2009)).

[e] On entend par "traitement d'entretien aux antagonistes opioïdes", l'administration régulière d'un antagoniste opioïde à action longue pour bloquer les récepteurs d'opioïdes et éviter tout effet d'opioïde (d'après OMS, 2009).

[f] L'expression "planification de traitement" s'entend de l'établissement par écrit de la description du traitement à dispenser et de son déroulement escompté. Cette planification se fait avec le patient par la fixation d'objectifs fondés sur les besoins repérés du patient et la définition des interventions visant à atteindre ces objectifs (UNODC, Principes de traitement de la toxicomanie: document de synthèse, mars 2008).

[g] L'expression "accompagnement psychologique" désigne un processus interpersonnel intensif visant à aider des personnes à atteindre leurs buts ou à agir d'une manière plus efficace (OMS).

[h] L'expression "thérapie comportementale cognitive" désigne des interventions psychosociales visant à aider les patients à reconnaître, à éviter et à maîtriser des situations où ils risquent davantage de consommer des drogues (d'après NIDA).

[i] L'expression "entretien de motivation" s'entend d'une technique de conseil et d'analyse qui suit une démarche non conflictuelle pour poser des questions à des personnes ayant des problèmes délicats notamment l'usage d'alcool et de drogues, pour les aider à prendre des décisions positives pour réduire ou arrêter cet usage (Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime).

[j] L'expression "gestion des urgences" désigne des interventions psychosociales qui proposent un système d'incitations positives et négatives conçues pour rendre l'usage de drogues moins attrayant et l'abstinence plus attrayante (NIDA).

[k] L'expression "associations d'entraide" (comme Narcotics Anonymous) désigne de petits groupes de personnes qui souhaitent s'aider les unes les autres pour faire face à un problème particulier (dans le cas de Narcotics Anonymous, la toxicomanie) (OMS).

[l] L'expression "assistance sociale" désigne les nombreuses manières dont les professionnels et non-professionnels peuvent favoriser le bien-être social et psychologique des consommateurs de drogues afin d'améliorer à la fois la qualité et la durée de leur vie (OMS, *Guidelines for the Psychosocially Assisted Pharmacological Treatment of Opioid Dependence*, 2009).

[m] L'expression "réadaptation et postcure" désigne les opérations visant à faire en sorte que les individus ayant un problème lié aux drogues parviennent à un état de santé, de fonctionnement psychologique et de bien-être social optimal (OMS).

[n] L'expression "formation professionnelle et appui à la promotion d'activités génératrices de revenus" s'entend d'activités visant à offrir aux participants les compétences et occasions nécessaires pour exercer un emploi utile et subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

[o] L'expression "activités de sensibilisation au risque que représente l'abus de drogues" désigne des manifestations visant à informer et conseiller des personnes au sujet des conséquences de l'usage de drogues, en d'autres termes de l'influence de cet usage sur la santé physique et mentale, la maîtrise du comportement et les relations interpersonnelles. En particulier, ces manifestations devraient surtout fournir des informations sur le danger des surdoses, le risque de contracter une maladie infectieuse ou de développer des troubles cardiovasculaires, métaboliques et psychiatriques, et les avantages découlant de la non-consommation de drogues. Les méthodes et objectifs de traitement sont également expliqués de manière détaillée.

a) Pour les réponses à la question 10 ci-dessus pour lesquelles aucune définition de la couverture n'a été donnée, veuillez préciser comment votre pays définit le niveau de couverture (joindre des pages supplémentaires si nécessaire).

b) Quelles difficultés ont été rencontrées dans le cadre de la fourniture des services liés au traitement ?

Normes de qualité et formation du personnel

11. Veuillez indiquer s'il existe une formation, au niveau de responsabilité pertinent, aux interventions destinées à réduire la demande de drogues pour les professionnels dans le cadre de leur qualification ou de la formation continue (Plan d'action, par. 16 d) et 18 a), b) et d)).

Catégorie professionnelle	*Formation dispensée aux professionnels dans le cadre de leur qualification*		*Formation dispensée aux professionnels dans le cadre de leur formation continue*	
Généralistes	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
Personnel infirmier	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
Médecins qui assurent le traitement pour toxicomanie	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
Travailleurs sociaux/conseillers	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
Psychiatres	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
Psychologues	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
Agents des services de détection et de répression	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non

Catégorie professionnelle	*Formation dispensée aux professionnels dans le cadre de leur qualification*		*Formation dispensée aux professionnels dans le cadre de leur formation continue*	
Personnel pénitentiaire	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
Autre (veuillez préciser)				
_____	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
_____	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non

12. Qui paie le traitement dans votre pays (Plan d'action, par. 10 a) et 12 a))? (Cochez ce qui convient.)

☐ Assurances publiques

☐ Assurances privées

☐ Patients et/ou leur famille

☐ Pouvoirs publics (gratuit pour les patients)

☐ Organisations non gouvernementales (gratuit pour les patients)

13. a) Votre pays possède-t-il un système national de signalement et de surveillance des traitements?

☐ Oui

☐ Non

b) Dans l'affirmative, le système comprend-il les éléments suivants? (Cochez ce qui convient.)

☐ Services publics de traitement pour toxicomanie

☐ Services privés de traitement pour toxicomanie

☐ Services de traitement pour toxicomanie exploités par des organisations non gouvernementales

14. Veuillez classer, par ordre d'importance, au moins trois des principales difficultés que votre pays a rencontrées au cours de l'année considérée en matière de fourniture de traitements (1 indique les difficultés les plus importantes et 7 les moins importantes). (Plan d'action, par. 2 b))

Domaines où des difficultés ont été rencontrées	*Classement*
Cadre juridique (par exemple limites en matière d'administration de thérapies pharmacologiques)	☐
Coordination	☐
Finances	☐
Disponibilité de personnel qualifié	☐
Infrastructures et matériel (bâtiment, équipement, médicaments, etc.)	☐

Liens avec les services d'appui ☐

Autre (veuillez préciser)

_____ ☐

_____ ☐

Aucune difficulté rencontrée ☐

Prévention des maladies, notamment infectieuses*

15. Veuillez indiquer dans le tableau ci-après, par un pourcentage ou par une estimation, la couverture des services indiqués qui ont été proposés au cours de l'année considérée, notamment en milieu carcéral (Déclaration politique, par. 21, et Plan d'action, par. 2 a) et 4 h) et j)).

Service	*Dénominateur (nombre estimé des usagers de drogues ayant besoin de services)*	*Couverture[a, b] du service – population générale*	*Couverture[a, b] du service – milieu carcéral*
Programmes d'échange de seringues et d'aiguilles[c]		☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue
Conseils et dépistage du VIH pour toxicomanes[d]		☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue
Thérapie antirétrovirale pour toxicomanes[e]		☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue
Dépistage et traitement de maladies sexuellement transmissibles chez les toxicomanes[f]		☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue
Programmes de distribution de préservatifs aux toxicomanes et à leurs partenaires sexuels[g]		☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue

* Y compris parmi les consommateurs de drogues injectables et non injectables.

Information, communications et éducation sur le VIH, l'hépatite B, l'hépatite C et d'autres maladies sexuellement transmissibles à l'intention des toxicomanes et de leurs partenaires sexuels[h]	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue
Hépatite virale B, diagnostic et traitement des toxicomanes[i]	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue
Hépatite virale C, diagnostic et traitement des toxicomanes[j]	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue
Prévention, diagnostic et traitement de la tuberculose chez les toxicomanes[k]	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue
Autre (veuillez préciser)		
_____	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue
_____	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue	☐ Sans objet ☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Élevée ☐ Inconnue

[a] Le terme "couverture" désigne la mesure dans laquelle une intervention parvient à la population cible, c'est-à-dire la proportion de la population cible qui bénéficie réellement d'une intervention dont elle a besoin.

[b] Voir *OMS, UNODC, ONUSIDA – Guide technique destiné aux pays pour la définition des objectifs nationaux pour l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH/sida.*

[c] S'agissant des programmes d'échange de seringues et d'aiguilles, la couverture est "faible" si moins de 20 % de la population cible y ont accès, "moyenne" si cette proportion est comprise entre 20 et 60 %, "élevée" si plus de 60 % de la population y ont accès.

[d] Pour les toxicomanes qui ont subi un test de dépistage du VIH au cours des 12 derniers mois et connaissent leur état sérologique, la couverture est "faible" si moins de 40 % de la population cible ont accès au service, "moyenne" si cette proportion est comprise entre 40 et 75 % et "élevée" si plus de 75 % de la population cible y ont accès.

[e] En ce qui concerne les toxicomanes séropositifs recevant une thérapie antirétrovirale, la couverture est "faible" si moins de 25 % de la population cible ont accès au service, "moyenne" si cette proportion est comprise entre 25 et 75 % et "élevée" si plus de 75 % de la population cible y ont accès.

[f] En ce qui concerne les toxicomanes ayant subi un test de dépistage de maladies sexuellement transmissibles au cours des 12 derniers mois, la couverture est "faible" si moins de 20 % de la population cible ont accès au service, "moyenne" si cette proportion est comprise entre 20 et 50 % et "élevée" si plus de 50 % de la population cible y ont accès.

[g] En l'occurrence, la couverture est "faible" si des préservatifs ont été distribués gratuitement chaque année à moins de 50 % des toxicomanes injecteurs, "moyenne" si cette proportion est comprise entre 50 et 100 % et "élevée" si des préservatifs ont été distribués gratuitement chaque année à plus de 100 % des toxicomanes injecteurs (c'est-à-dire un nombre de personnes supérieur à la population totale de toxicomanes).

[h] Dans ce cas, la couverture est “faible” si les éléments de documentation sur l’usage de drogues injectables ont été distribués, chaque année, à moins de 50 % des toxicomanes injecteurs, “moyenne” si cette proportion est comprise entre 50 et 90 % et “élevée” si les différents éléments de documentation sur l’usage de drogues injectables ont été distribués, chaque année, à plus de 90 % des toxicomanes injecteurs.

[i] En ce qui concerne les toxicomanes chez lesquels une hépatite virale B a été diagnostiquée et qui reçoivent un traitement, la couverture est “faible” si moins de 50 % de la population cible ont accès au service, “moyenne” si cette proportion est comprise entre 50 et 80 % et “élevée” si plus de 80 % de la population cible ont accès au service.

[j] En ce qui concerne les toxicomanes chez lesquels une hépatite virale C a été diagnostiquée et qui suivent un traitement, la couverture est “faible” si moins de 5 % de la population cible ont accès au service, “moyenne” si cette proportion est comprise entre 10 et 15 % et “élevée” si plus de 15 % de la population cible ont accès au service.

[k] En ce qui concerne les toxicomanes chez lesquels une tuberculose a été diagnostiquée et qui ont commencé un traitement au cours des 12 derniers mois, la couverture est “faible” si moins de 60 % de la population cible ont accès au service, “moyenne” si cette proportion est comprise entre 60 et 90 % et “élevée” si plus de 90 % de la population cible y ont accès.

Réduction de l’offre de drogues

Niveau national

16. Les stratégies suivantes décrivent-elles les mesures actuellement utilisées par votre pays pour réduire l’offre de drogues? (Plan d’action, par. 24 g), 27 et 28, et Déclaration politique, par. 2 et 31)

Une stratégie écrite spécifique de réduction de l’offre de drogues, approuvée par le Gouvernement	☐ Oui	☐ Non
Une stratégie écrite intégrée de réduction de l’offre et de la demande de drogues, approuvée par le Gouvernement, qui comprend un volet spécifique de réduction de l’offre de drogues	☐ Oui	☐ Non
Une stratégie écrite qui prévoit l’application de plusieurs mesures propres à réduire l’offre de drogues bien qu’elle ne comprenne aucun volet spécifique destiné à réduire l’offre de drogues	☐ Oui	☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

17. Votre pays a-t-il mené, au cours de l’année considérée, des activités visant à réduire l’offre de drogues dans les domaines suivants? (Plan d’action, par. 32 a) et b), 39, 45 b) et j), et 41 a), b), d), f), m) et o), et Déclaration politique, par. 24, 28 et 37)

Contrôle/surveillance des stimulants de type amphétamine et des substances illicites[24]	☐ Oui	☐ Non
Programmes d’éradication de cultures illicites	☐ Oui	☐ Non

[24] Le terme “surveillance” désigne les actions visant à repérer et enquêter sur les activités pouvant être liées à la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine. Le terme “substances” désigne les substances inscrites aux tableaux de la Convention de 1971.

Contrôle/surveillance[25] des précurseurs	☐ Oui	☐ Non
Renseignement criminalistique[26]	☐ Oui	☐ Non
Lutte contre le blanchiment d'argent	☐ Oui	☐ Non
Recherche et évaluation[27, 28]	☐ Oui	☐ Non
Développement alternatif	☐ Oui	☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

17 *bis*. Veuillez indiquer quel(s) programme(s) spécifique(s) a (ont) été adopté(s) dans votre pays pour l'arrestation de trafiquants et revendeurs de drogues.

_____

_____

_____

18. Les types suivants de services de détection et de répression ont-ils pour mandat de réduire l'offre de drogues? (Plan d'action, par. 22 o), 36 b) et 41 p))

Police nationale/fédérale	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
Douanes	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
Police autre que nationale/fédérale[29]	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
Entités militaires	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
Service national spécialisé de détection et de répression en matière de drogues	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet

[25] L'expression "contrôle des précurseurs" désigne les mesures prises pour maintenir un équilibre entre prévention du détournement de précurseurs en vue de la fabrication illicite de drogues et absence d'entrave au commerce légitime.

[26] On entend par "renseignement criminalistique" l'utilisation de données provenant d'activités comme l'identification, la quantification, la caractérisation ou le profilage chimique de drogues saisies pour en déterminer l'origine et établir des liens entre échantillons aux fins des enquêtes.

[27] Le terme "recherche" s'entend d'études ou d'enquêtes systématiques visant à découvrir, interpréter et mettre au point des méthodes et systèmes qui permettent de mieux comprendre l'évolution du marché et du trafic de drogues.

[28] Une "évaluation" porte sur le mode d'exécution d'une intervention (évaluation de processus), les effets d'une intervention (évaluation des résultats) ou ses résultats finaux (évaluation d'impact).

[29] En d'autres termes, forces de police dont le domaine de compétence se limite à une partie du pays, comme les polices de province ou d'État.

Autres services de détection et de répression[30] (veuillez préciser)

_____

_____

19. Existe-t-il une entité chargée de coordonner les activités des organismes ayant pour mandat de réduire l'offre de drogues? (Plan d'action, par. 22 o) et q), 36 b) et 41 p))

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner le nom de l'entité:

_____.

20. Les mesures/institutions suivantes ont-elles été mises en place par votre pays pour faire face à la menace de corruption au sein des services nationaux de détection et de répression ayant pour mandat de réduire l'offre de drogues? (Plan d'action, par. 24 b), 29 et 30 b))

Organe de contrôle interne	☐ Oui	☐ Non
Organe de contrôle interne, y compris de lutte contre la corruption	☐ Oui	☐ Non
Code de conduite	☐ Oui	☐ Non
Obligation faite aux agents des organismes susmentionnés de déclarer tous avoirs	☐ Oui	☐ Non
Formation à l'éthique professionnelle des agents des organismes susmentionnés	☐ Oui	☐ Non
Obligation faite aux agents des organismes susmentionnés de signaler les cas présumés de corruption	☐ Oui	☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

21. Le système juridique de votre pays permet-il le recours à des techniques d'enquête spéciales (comme celles mentionnées dans la question 22 ci-dessous)? (Plan d'action, par. 24 c), 30 d) et 60 a))

☐ Oui

☐ Non

[30] Gendarmerie nationale par exemple.

22. Au cours de l'année écoulée, les services de détection et de répression de votre pays ont-ils eu recours aux techniques d'enquête spéciales indiquées ci-dessous pour réunir des éléments de preuve? (Plan d'action, par. 24 c), 30 d) et 60 b))

Surveillance électronique	☐ Oui	☐ Non
Indicateurs	☐ Oui	☐ Non
Agents d'infiltration	☐ Oui	☐ Non
Livraisons surveillées	☐ Oui	☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

23. Votre pays dispose-t-il d'un système de surveillance de la vente sur Internet de préparations pharmaceutiques contenant des stupéfiants ou des substances psychotropes placés sous contrôle international? (Plan d'action, par. 22 p), 24 a), e) et f), 31, et 36 a))

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire les types de ventes surveillées (par exemple: ventes des opérateurs basés dans votre pays, toutes les transactions au cours desquelles des produits sont vendus à des acheteurs de votre pays):

_____

_____

_____

Coopération internationale et transfrontalière

24. Votre pays a-t-il adopté les mesures suivantes, au cours de la période considérée, pour promouvoir la coopération transfrontalière entre services de détection et de répression de différents pays? (Plan d'action, par. 22 f) et p) et 60 c), et Déclaration politique, par. 33)

Opérations conjointes avec d'autres pays	☐ Oui	☐ Non
Échange d'agents de liaison?	☐ Oui	☐ Non
Échange d'informations?	☐ Oui	☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

a) Veuillez décrire toute activité importante résultant de cette coopération.

_____

_____

_____

b) Au cours de l'année considérée, des magistrats ou des agents des services de détection et de répression ont-ils perdu la vie ou ont-ils été portés disparus dans le cadre de la lutte contre les drogues? (Déclaration politique, par. 8, et Plan d'action, par. 25)

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez en indiquer le nombre: _____

25. Au cours de l'année considérée, votre pays a-t-il extradé vers d'autres pays des auteurs (étrangers ou nationaux) d'infractions liées aux drogues en vertu d'accords ou protocoles d'accord bilatéraux, régionaux ou internationaux en vigueur? (Plan d'action, par. 22 i) et 53)

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre de pays: _____

26. Au cours de l'année considérée, les services judiciaires, de détection et de répression de votre pays ont-ils éprouvé des difficultés à coopérer avec les homologues d'autres pays? (Plan d'action, par. 22 i), 24 d), 53, 55 et 56 a) et c), et Déclaration politique, par. 33)

Incapacité à identifier les homologues contactés ou à entrer rapidement en communication avec eux	☐ Oui	☐ Non
Lenteur des procédures officielles	☐ Oui	☐ Non
Absence de langue de communication[31]	☐ Oui	☐ Non
Absence d'accords autorisant la coopération opérationnelle/l'entraide judiciaire	☐ Oui	☐ Non
Manque de coopération de la part des homologues/d'échange d'informations	☐ Oui	☐ Non

27. Au cours de l'année considérée, les services de détection et de répression ont-ils utilisé les plates-formes de communication fournies par les entités ou circuits suivants pour échanger des informations avec leurs homologues d'autres pays? (Plan d'action, par. 22 k), 24 d), 30 e) et f) et 40)

INTERPOL	☐ Oui	☐ Non
Organisation mondiale des douanes	☐ Oui	☐ Non
Organisations régionales	☐ Oui	☐ Non

[31] L'expression "absence de langue de communication commune" se rapporte au manque de personnel plurilingue et de ressources nécessaires pour communiquer avec les homologues d'autres pays.

Agents de liaison	☐ Oui	☐ Non
Voies diplomatiques	☐ Oui	☐ Non
Réunions (régionales, internationales)	☐ Oui	☐ Non
Communication directe entre services de détection et de répression	☐ Oui	☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

28. Au cours de l'année considérée, votre pays a-t-il pris les mesures suivantes pour résoudre les difficultés que posent les nouvelles technologies (par exemple: informatique, téléphones portables, Internet) dans la lutte contre le trafic des stupéfiants et des substances psychotropes? (Plan d'action, par. 24 a), e) et f))

Formation spécifique pour sensibiliser les agents des services de détection et de répression	☐ Oui	☐ Non
Formation spécifique à la collecte de preuves	☐ Oui	☐ Non
Adoption de textes législatifs	☐ Oui	☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

Coopération technique internationale

29. Au cours de l'année considérée, votre pays a-t-il reçu une assistance technique dans le domaine de la réduction de l'offre de drogues d'un autre pays ou d'une autre organisation internationale? (Plan d'action, par. 22 p), 24 h), 26 c), 29, 30 g) et j), 36 e) et 41 g), et Déclaration politique, par. 24)

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative:

a) Votre pays a-t-il reçu les formes d'assistance suivantes?

Formation	☐ Oui	☐ Non
Équipement	☐ Oui	☐ Non
Logiciel (par exemple pour le traitement de l'information lors du contrôle aux frontières)	☐ Oui	☐ Non
Assistance financière	☐ Oui	☐ Non

Échanges de données ☐ Oui ☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

b) Les entités suivantes ont-elles fourni une assistance à votre pays?

Autres pays (dans l'affirmative, veuillez donner les noms des pays:_____.) ☐ Oui ☐ Non

Organisation des Nations Unies ☐ Oui ☐ Non

Autres organisations internationales (dans l'affirmative, veuillez donner les noms des organisations:_____.) ☐ Oui ☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

c) L'assistance était-elle suffisante au regard des besoins de votre pays?

☐ Oui

☐ Non

Veuillez décrire les formes d'assistance dont votre pays a besoin.

_____

_____

_____

30. Au cours de l'année considérée, votre pays a-t-il fourni une assistance technique dans le domaine de la réduction de l'offre de drogues? (Plan d'action, par. 22 p), 24 h), 26 c), 29, 30 g) et j), 36 e) et 41 g), et Déclaration politique, par. 24)

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative:

a) Votre pays a-t-il fourni les formes d'assistance suivantes?

Formation ☐ Oui ☐ Non

Équipement ☐ Oui ☐ Non

Logiciel ☐ Oui ☐ Non

Assistance financière ☐ Oui ☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

b) Les entités suivantes ont-elles bénéficié de l'assistance fournie par votre pays?

Autres pays (dans l'affirmative, veuillez donner les noms des pays:_____.) ☐ Oui ☐ Non

Organisation des Nations Unies ☐ Oui ☐ Non

Autres organisations internationales (dans l'affirmative, veuillez donner les noms des organisations:_____.) ☐ Oui ☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

Contrôle des précurseurs

31. Votre pays a-t-il dressé une liste des entreprises nationales autorisées à fabriquer, à distribuer des précurseurs et à en faire commerce?

☐ Oui

☐ Non

32. Votre pays a-t-il pris, en collaboration avec les entreprises concernées, de nouvelles mesures relatives à l'offre et au trafic de précurseurs et d'autres substances chimiques pas encore placés sous contrôle international?

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez récapituler ces nouvelles mesures. Si des codes de conduites ont été élaborés, veuillez dans la mesure du possible joindre un exemplaire de chacun de ces documents dans l'une des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

_____

_____

_____

33. Votre pays a-t-il pris des mesures pour réagir à l'utilisation de substances non placées sous contrôle international et de produits chimiques de remplacement pour fabriquer les précurseurs utilisés dans la fabrication d'héroïne, de cocaïne ou de stimulants de type amphétamine?

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez récapituler les mesures prises.

_____
_____
_____

34. Le cadre de contrôle des précurseurs chimiques de votre pays comprend-il un système de notifications préalables à l'importation et à l'exportation?

☐ Oui

☐ Non

35. Votre pays utilise-t-il le Système électronique d'échange de notifications préalables à l'exportation (PEN Online) conçu par l'Organe international de contrôle des stupéfiants?

☐ Oui

☐ Non

Dans la négative, veuillez en donner les raisons.

_____
_____
_____

36. La coopération internationale en matière de contrôle des précurseurs répond-elle comme il convient aux besoins existants?

☐ Oui

☐ Non

Dans la négative, veuillez donner des précisions.

_____
_____
_____

37. Votre pays a-t-il mis en place des systèmes qui permettent de mener des enquêtes faisant suite aux saisies de précurseurs?

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, ces systèmes permettent-ils:

a) D'effectuer le traçage des précurseurs saisis jusqu'à leur origine?

☐ Oui

☐ Non

b) De recourir aux livraisons surveillées de précurseurs?

☐ Oui

☐ Non

Le développement alternatif comme stratégie de lutte contre les cultures de plantes servant à fabriquer des drogues

38. Votre pays a-t-il une stratégie nationale de développement[32] alternatif pour lutter contre la culture illicite du cocaïer, du pavot à opium ou du cannabis? (Plan d'action, par. 45 c) et d), et Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et les activités de substitution[33], par. 4 et 5)

☐ Oui, un plan distinct

☐ Oui, un plan qui fait partie du plan national de développement économique

☐ Non

☐ Sans objet (veuillez passer à la question 50)

39. Si votre pays a une stratégie de développement alternatif, quelles sont les cultures illicites ciblées? (Plan d'action, par. 45 c) et d))

☐ Cocaïer

☐ Pavot à opium

---

[32] L'expression "développement alternatif" désigne un processus visant à prévenir et éliminer la culture illicite de plantes contenant des stupéfiants ou des substances psychotropes grâce à des initiatives de développement rural spécialement conçues à cet effet, dans la perspective de la durabilité de la croissance économique nationale et des efforts de développement durable de pays prenant des mesures contre la drogue, qui tienne compte des caractéristiques socioculturels propres aux communautés et populations cibles et s'inscrive dans le cadre d'une solution globale et définitive du problème des drogues illicites (Commission des stupéfiants, résolution 44/11).

[33] Résolution S-20/4 E de l'Assemblée générale.

☐ Cannabis

☐ Autres cultures (veuillez préciser)

40. Si votre pays a une stratégie de développement alternatif, veuillez indiquer l'année où elle a été définie ou revue pour la dernière fois: _____

41. Votre pays a-t-il une entité centrale chargée de coordonner la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement alternatif? (Plan d'action, par. 47 d), Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et les activités de substitution, par. 5)

☐ Oui

☐ Non

42. Les entités publiques ci-après sont-elles représentées au sein de l'organe de coordination? (Voir la question 41 ci-dessus et le Plan d'action, par. 45 k) et 49 b), d) et f))

Ministère de l'agriculture, de la pêche, etc.	☐ Oui	☐ Non
Ministère des affaires sociales, de la protection sociale, etc.	☐ Oui	☐ Non
Ministère de l'éducation	☐ Oui	☐ Non
Ministère de l'intérieur ou ministère analogue	☐ Oui	☐ Non
Ministère de la justice	☐ Oui	☐ Non
Ministère de l'économie, des finances, etc.	☐ Oui	☐ Non
Ministère des transports, des routes, etc.	☐ Oui	☐ Non
Ministère du travail, de l'emploi, etc.	☐ Oui	☐ Non
Bureau de la présidence ou du Premier Ministre	☐ Oui	☐ Non
Ministère de la famille ou de la condition féminine	☐ Oui	☐ Non
Ministère du commerce international	☐ Oui	☐ Non
Organisme chargé du contrôle des drogues	☐ Oui	☐ Non
Service chargé de la détection et de la répression	☐ Oui	☐ Non

Autre (veuillez préciser)

_____

_____

43. Quelle était, au cours de l'exercice passé, la part du budget national allouée à la mise en œuvre de la stratégie de développement alternatif au niveau national/fédéral et au niveau provincial/local? (Plan d'action, par. 43 c), et 45 i) et o))

En pourcentage des dépenses nationales consacrées au développement _____

Budget provincial/local total (en monnaie nationale) _____

En pourcentage des dépenses provinciales locales consacrées au développement _____

44. Veuillez fournir les informations suivantes (Plan d'action, par. 43 a) et d)):

a) Nombre de ménages vivant dans des zones de culture illicite du cocaïer, du pavot à opium ou du cannabis: _____;

b) Nombre de ménages pour lesquels la culture illicite du cocaïer, du pavot à opium ou du cannabis est une importante source de revenus: _____;

c) Nombre de ménages bénéficiant des programmes de développement alternatif: _____;

d) Nombre de ménages, bénéficiant des programmes de développement alternatif, qui mènent des activités agricoles: _____ ;

e) Nombre de ménages, bénéficiant des programmes de développement alternatif, qui mènent des activités non agricoles: _____ .

45. Quelles sont les cultures licites que les autorités ont encouragées au cours de l'année considérée au titre des programmes de développement alternatif? Ces récoltes sont-elles destinées à être vendues (sur le marché intérieur ou extérieur) ou à répondre aux besoins de sécurité alimentaire (veuillez cocher la colonne correspondante)? (Voir la question 44 ci-dessus.)

Culture licite	*Destinée à la vente (marché intérieur ou extérieur)*	*Destinée à répondre aux besoins de sécurité alimentaire*

46. Si votre pays a des programmes de développement alternatif, des mesures sont-elles prises pour associer comme il convient les acteurs[34] compétents à la définition, à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de ces programmes? (Plan d'action, par. 49 g); Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et les activités de substitution, par. 19)

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser:

_____
_____
_____

47. Dans quelle mesure les programmes de développement alternatif, en particulier ceux exécutés au titre de la coopération internationale, ont-ils permis de réduire les cultures illicites de plantes servant à fabriquer des drogues au cours de l'année considérée dans votre pays? (Plan d'action, par. 43 d))

_____
_____
_____

48. Lors de la planification et de la mise en œuvre d'activités de développement alternatif, des actions ou mesures concernant spécifiquement les femmes sont-elles prises en considération? (Plan d'action, par. 49 f), Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et les activités de substitution, par. 18 e))

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser:

_____
_____
_____

[34] L'expression "associer les acteurs" désigne les mesures mises en œuvre dans le cadre de différents programmes de développement des pouvoirs centraux, régionaux et locaux, et des nouveaux agents de développement (organisations de producteurs, organisations non gouvernementales, établissements universitaires, centres de recherche, églises, etc.), pour obtenir un engagement de la part de ces acteurs et leur participation au développement des zones où se pratique la culture du cocaïer, du pavot à opium et du cannabis (Mécanisme d'évaluation multilatérale de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus de drogues de l'Organisation des États américains).

49. Des volets relatifs à la conservation de l'environnement[35] étaient-ils intégrés aux programmes de développement alternatif au cours de l'année considérée? (Plan d'action, par. 49 e) et Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et les activités de substitution, par. 18 f))

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser:

_____
_____
_____

50. Votre pays a-t-il une stratégie ou un plan pour aider d'autres États Membres à promouvoir le développement alternatif? (Plan d'action, par. 45 b) et 49 a) et h))

☐ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser les noms des pays bénéficiant de cette aide et les noms des cultures illicites ciblées:

_____
_____
_____

51. Votre pays a-t-il mis en œuvre des programmes de développement alternatif préventif au cours de l'année considérée[36]? (Plan d'action, par. 45 c) et d))

☐ Oui

☐ Non

---

[35] L'expression "gestion de l'environnement" se rapporte à l'inclusion dans des programmes de développement alternatif intégré et durable, de données essentielles sur des questions liées à la conservation de l'environnement et la régénération d'écosystèmes ayant pâti de la culture du cocaïer, du pavot à opium et du cannabis utilisés à des fins illicites. Ces actions peuvent prendre la forme de programmes de reboisement, de collecte de données sur la dégradation de l'environnement et de programmes d'éducation systématique en matière d'environnement (Mécanisme d'évaluation multilatérale de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus de drogues de l'Organisation des États américains).

[36] En application des résolutions 2006/33 et 2008/26 du Conseil économique et social ainsi que du Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et les activités de substitution (la notion de développement alternatif englobe le développement alternatif préventif).

Dans l'affirmative, veuillez préciser:

_____
_____
_____

52. Comment caractériseriez-vous l'évolution du budget alloué aux programmes de développement alternatif au cours de l'année considérée par rapport à l'année précédente[37]?

- ☐ Augmentation
- ☐ Stable
- ☐ Diminution
- ☐ Inconnue
- ☐ Pas de crédit

53. Quelle est, dans votre pays, la situation actuelle en ce qui concerne l'accès au marché[38] des produits issus des programmes de développement alternatif? (Plan d'action, par. 45 k) et 47 k), et Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et les activités de substitution, par. 15)

_____
_____
_____

54. Quel est le rôle que le secteur privé joue, le cas échéant, dans la promotion et l'accès au marché des produits issus des programmes de développement alternatif? (Plan d'action, par. 45 k))

_____
_____
_____

55. Votre gouvernement évalue-t-il l'impact des programmes de développement alternatif dans les domaines suivants, qui figurent parmi les objectifs du Millénaire pour le développement? (Cocher ce qui convient.) (Plan d'action, par. 47 a))

- ☐ Elimination de l'extrême pauvreté
- ☐ Accès à l'éducation primaire

---

[37] Augmentation" – variation positive de 5 % par rapport à l'année précédente; "stable" variation se situant entre moins 5 % et plus 5 %; "diminution" – variation négative de plus de 5 % par rapport à l'année précédente.

[38] L'expression "accès au marché" se rapporte aux mesures visant à faciliter et à accroître la commercialisation, sur le plan national et international, des produits issus de programmes de développement alternatif, intègre et durable (Mécanisme d'évaluation multilatérale de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus de drogues de l'Organisation des États américains).

☐ Egalité des sexes et autonomisation des femmes

☐ Réduction de la mortalité infantile

☐ Amélioration de la santé maternelle

☐ Amélioration de la santé (notamment par la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose)

☐ Environnement durable

☐ Accès aux technologies de l'information et des communications